

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roche Papier Duo Itée		Date d'inspection Le 07 janvier 2026	
Nom de l'établissement Roche Papier Duo		Numéro de permis 2022119	
Adresse 305 rue St-George Moncton NB E1C 1W8		Numéro de téléphone (506) 874-4247	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 49		Âges des enfants PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : d) installée à un mètre au maximum d'un lavabo.		41(1)(d)	09 janv. 2026
Commentaires: La table à langer dans un local était à plus de 1 mètre du lavabo. La mentore en assurance de la qualité a discuté avec la personne administratrice. La table a langer a été déplacé au moment de l'inspection à un mètre du lavabo. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont également été observés lors de l'inspection de surveillance :
<ul style="list-style-type: none"> -Le ratio enfant-éducateur -Les vérifications du casier judiciaire\ vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel. -La routine quotidienne -L'établissement a le nombre approprié de toilettes et lavabos disponibles et fonctionnels. -Les effets personnels -Changement de couche
Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé le temps du dodo/repos, la toilette et le lavage des mains, la collation (boîte à dîner) et les jeux libres.

original signé par
Paula Morin

Le 09 janvier 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Nancy Nirennold

Le 09 janvier 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"